



**Rapport du Conseil communal au Conseil général**  
concernant  
**le programme de législature 2021-2024**

Madame la présidente,  
Mesdames, Messieurs,

Entré en fonction le 1<sup>er</sup> janvier 2021 pour exercer son mandat jusqu'en 2024, le Conseil communal vous présente son programme de législature 2021-2024, avec comme visée centrale une prospérité durable et partagée par tous les acteurs locaux.

Ce programme de législature 2021-2024 a pour objectif d'exposer la ligne directrice centrale ainsi que les objectifs généraux pour la législature en cours, tout en s'inscrivant dans une vision à plus long terme. Il se place dans la continuité des actions menées jusqu'alors et propose une vision d'avenir de la commune faite d'orientations substantielles et réfléchies. Il a pour objectif d'affirmer une vision claire.

Le Conseil communal a structuré ainsi les grands enjeux de la législature :

- \* QUALITÉ DE VIE : société, intégration et territoire
- \* PROSPÉRITÉ : finances, emplois et région
- \* TRANSITION : économie, environnement et social

Le document officiel du programme de législature figure en annexe et il se compose de 2 parties :

- \* Le programme de législature 2021-2024 proprement dit,
- \* La structuration des mesures

Ce document officiel représente un engagement formel et public à l'égard du Conseil général et de la population. Il ne préjuge cependant pas de la totalité des décisions, les circonstances futures et les ressources financières disponibles pouvant amener à justifier des changements.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et vous demandons également de bien vouloir prendre acte du programme de législature 2021-2024.

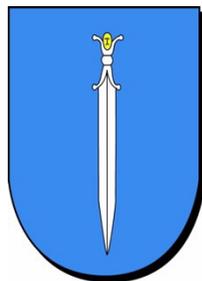
Veillez agréer, Madame la présidente, Mesdames, Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

La Tène, le 15 novembre 2021

LE CONSEIL COMMUNAL

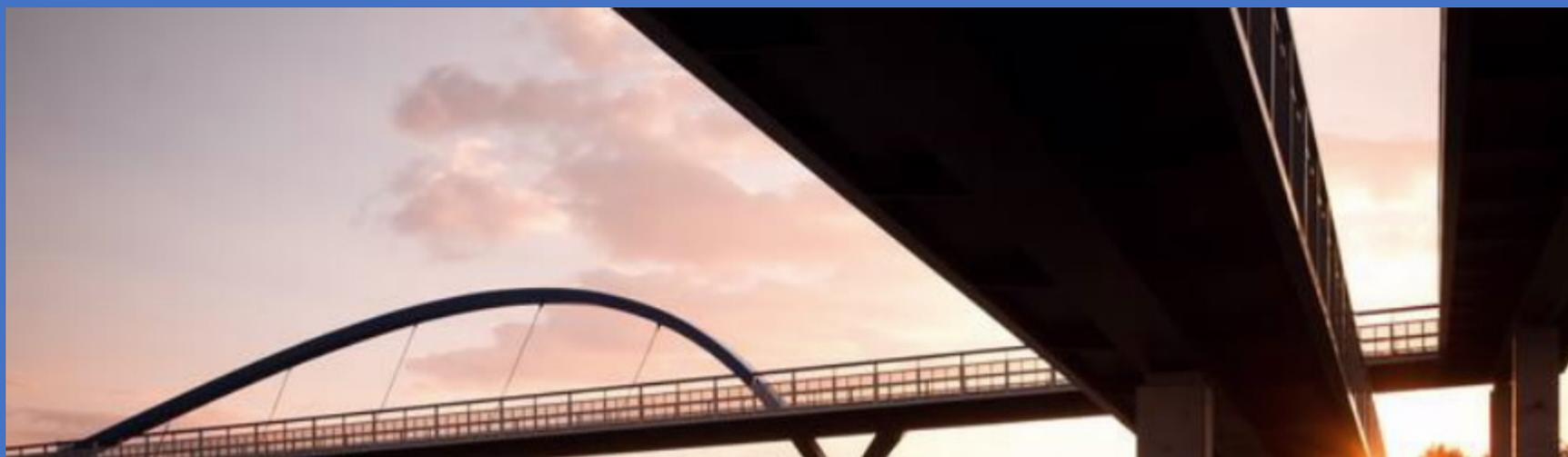
Annexe 1 : Programme de législature 2021 – 2024

Annexe 2 : Structuration des mesures



# Programme de législature

Avec l'objectif d'une prospérité durable et partagée, le Conseil communal fixe ses priorités pour la législature 2021-2024



# **La Tène, une commune naturellement orientée vers ses habitants**

Durant ces prochaines années, ce sont 600 à 700 nouveaux laténiens et laténiennes qui s'installeront sur ce territoire riche en verdure et qui accueille aussi des zones fortement urbanisées. La commune de La Tène atteindra sans doute le statut de commune clé pour le développement de la région Neuchâtel-Littoral et du Canton.

Tout l'enjeu du Conseil communal est là. Il s'agit pour lui de préserver la qualité de vie tout en accompagnant le développement de nouveaux quartiers. Parmi eux, Les Essertons, Derrière-chez-Menod, la cité des Sors et le pôle de développement économique Littoral-Est. A chaque fois, la commune a pour mission de prévoir les infrastructures et les services nécessaires : routes,

cheminements, écoles, crèches, espaces publics, accompagnement social et sécurité.

Dans cette période heurtée par la pandémie du Covid-19, les efforts de l'exécutif vont aussi en direction des entreprises de la commune. La Tène, qui accueillera des milliers de nouvelles places de travail, veut aussi soutenir ses commerces de proximité en encourageant les achats locaux. Le développement de La Tène doit bien sûr être maîtrisé au niveau des finances. La commune emprunte pour construire les infrastructures, mais elle veille à conserver un équilibre financier.

Un défi majeur auquel La Tène est confrontée a trait au changement climatique. La nécessité de penser le territoire en tenant compte de cette nouvelle réalité est ancrée au cœur du programme de cette législature. La Tène vise à favoriser une mobilité plus écologique, à aménager des îlots de fraîcheur, à créer un environnement plus en phase avec la nature et ses bienfaits. La création d'espaces publics verts dans la commune répond à cet objectif. Ils offriront aux laténiens et laténiennes des lieux agréables, écologiques et connectés à des voies de cheminement pédestres et cyclables.

Le bien-être des personnes passe aussi par un appui proche de la population laténienne à travers une sécurité de proximité et une attention portée aux plus fragiles. L'un des principaux axes sociaux de cette législature sera l'augmentation des places d'accueil parascolaire.



# La Tène, son rôle clé



Réparti en trois chapitres, ce programme de législature, conçu dans un esprit de collaboration, aborde de manière transversale les principaux enjeux de la politique communale. Il affirme des valeurs : celle d'une commune socialement responsable et intégrative, sûre, soucieuse de durabilité et de préservation de l'environnement. Il met l'accent sur quelques thématiques fortes parmi lesquelles : la qualité des services publics, la nécessité de concilier développement urbain et la préservation des espaces de vie.



Il exprime la volonté d'une commune qui joue son rôle clé pour le développement de la région et du Canton, plus à l'écoute de l'initiative privée et favorisant l'accueil de places de travail. Il confirme également son engagement pour le service public, en particulier dans les domaines de la petite enfance, du logement, des réseaux ou encore de la sécurité et de la propreté.



Il n'ignore pas non plus les contraintes financières qui pèsent aujourd'hui sur la commune. Celles-ci imposent une gestion rigoureuse, seule à même d'établir l'équilibre entre d'une part les ambitions de développement et d'autre part la préservation des finances publiques.

QUALITÉ DE VIE  
Société / Intégration / Territoire

PROSPÉRITÉ  
Finances / Emplois / Région

TRANSITION  
Économie / Environnement / Social



QUALITÉ DE VIE  
Société

QUALITÉ DE VIE  
Intégration

**Stimuler** la population pour développer des manifestations créant de la cohésion

- \* Elaborer une stratégie par la commission culture, sport, loisirs, tourisme et espaces publics
- \* Intéresser d'avantage les sociétés locales au programme des manifestations communales

**Coordonner** l'offre de prestations médicales au niveau régional

- \* Créer un groupe de travail au niveau de la Région Neuchâtel-Littoral (RNL) pour générer une stratégie de communication sur les prestations à disposition des habitants

**Ouvrir** des espace d'échanges socio-culturels

- \* Créer un espace de rencontre et d'échange pour une population vieillissante (style petit café)
- \* Mettre à disposition de l'espace pour une structure de parascolaire (MAE)
- \* Mettre à disposition un local adapté pour l'association la Ludotène
- \* Développer l'accueil des jeunes et des adolescents

**Améliorer** le niveau de sécurité des espaces publics

- \* Informer et sensibiliser la population sur les perturbations aux heures sensibles

**Promouvoir** les partenaires culturels (Théâtre régional de Neuchâtel) et soutenir les acteurs locaux pour offrir une **diversité** culturelle au sein même de la commune

**Sensibiliser** la population sur des sujets environnementaux

**Amener** les jeunes dans le monde politique

- \* Créer un conseil/parlement des jeunes communal ou intercommunal (apolitique)
- \* Stimuler l'intérêt des jeunes à la vie politique communale (Conseil général)
- \* Péreniser la formation sur la politique communale en classe de 11H, cours Monde Contemporain et Citoyenneté (MCC)

**Développer** l'accueil des nouveaux arrivants dans la commune

- \* Elaborer une ligne directrice pour l'accueil des nouveaux arrivants par la commission de l'intégration

**Ouvrir** une filière PRIMA dans le programme scolaire de La Tène

- \* Créer une classe PProjet Immersion Allemand (PRIMA) à Wavre



QUALITÉ DE VIE  
Territoire

**Mettre** à disposition des jardin potagers et des lieux de rencontre

- \* Ouvrir des surfaces de culture potagère
- \* Créer une association pour la gestion des jardins communautaires.
- \* Mettre en œuvre un réseau des jardins et parcs publics
- \* Créer un marché ou un lieu d'accueil pour la population

**Diminuer** le trafic dans certaines zones

- \* Etude de trafic majeure pôle de gare et Marin centre village

**Pérenniser** la zone du camping

**Concevoir** le nouveau Plan d'Aménagement Local (PAL) en lien avec le plan régional et cantonal

- \* Formaliser le PAL d'ici juin 2024

**Développer** des thèmes de balades pour découvrir la commune

- \* Créer un parcours des découvertes archéologiques celtes (menant au Laténium)

**Mettre** en œuvre le plan directeur pour l'éclairage public

**Protéger** la zone naturelle de la Ramée en l'inscrivant dans les zones protégées au plan cantonal et en élaborant un règlement du port

**Valoriser** les installations sportives de la zone touristique de La Tène, **promouvoir** le Parcours Vita (avec une éventuelle extension) et lien avec les fitness urbains voisins



PROSPERITÉ  
Finances

**Stabiliser** la dette communale

- \* Fixer un objectif d'un montant par habitant à l'horizon 2024 de 2'500 francs



**Adapter** la fiscalité pour conserver un flux de trésorerie positif

**Investir** dans les énergies renouvelables et la rénovation des bâtiments

**Augmenter** les revenus du patrimoine financier

- \* Acquérir des biens du patrimoine financier (PF) au gré des opportunités et des stratégies territoriales



PROSPERITÉ  
Emploi

**Favoriser** les emplois locaux (hors loi cantonale sur les marchés publics)

- \* Passer prioritairement commande auprès des entreprises de la commune ou de la région

**Appuyer** l'accueil de nouvelles entreprises de haute valeur ajoutée dans le PDE

- \* Mettre en œuvre la gouvernance des activités économiques(AE) de la charte du pôle de développement économique Littoral-Est (PDE)

**Adapter** les ressources en personnel communal pour mener à bien tous les projets d'avenir

- \* Créer des postes dans des domaines de compétences manquantes ou insuffisantes

PROSPERITÉ  
Région

**Créer** une conférence des communes de la Région Neuchâtel Littoral (RNL) pour coordonner et répartir les activités économiques

**Viser et mettre en œuvre** un transfert modal

- \* Créer une nouvelle boucle TP intercommunale
- \* Desservir l'avenue des Champs-Montants par le réseau du transport urbain
- \* Augmenter la cadence de la ligne 107
- \* Créer un parcours de mobilité douce autour de notre commune

**Tisser** des liens avec les communes voisines par des manifestations communes



TRANSITION  
Économie

**Encourager** l'artisanat et le commerce local

**Aménager** une place du marché

**Inciter** l'achat de fournitures à l'échelle de la région

**S'engager** à demander l'utilisation de bois suisse dans tous les projets



TRANSITION  
Social

**Soutenir** les actions sociétales collectives et bénévoles

- \* Créer une association de parrains et marraines de sites pour la sensibilisation des usages des espaces publics, en particulier sur le littering
- \* Créer un concept pour les aînés aux sports
- \* Sensibiliser sur la nécessité de se former aux cours de premiers secours et d'apporter un soutien pour les suivre

TRANSITION  
Environnement

**Convertir** le fonds communal de l'énergie pour un soutien financier nécessaire aux actions favorables à la baisse locale des gaz à effet de serre (GES)

**Etendre** le réseau de mobilité douce

- \* Jonction Thielle à Wavre
- \* Jonction Thielle, Montmirail à Marin
- \* Jonction depuis Saint-Blaise
- \* Jonction avec Cornaux

**Elaborer** des plans d'action pour le patrimoine bâti communal et les espaces publics

- \* Réaliser un plan d'assainissement des bâtiments communaux aussi bien pour préserver les valeurs immobilières que répondre aux exigences environnementales
- \* Communiquer sur l'exemplarité de la voirie pour les entretiens des espaces verts

**Développer** la mobilité douce

**Communiquer** sur la gestion durable de nos forêts

# La Tène consciente de son avenir

Construire des équilibres durables pour affirmer une dynamique d'attractivité et de qualité de vie en tenant compte des changements profonds auxquels notre société doit se préparer, tel sera le cap qu'indiquera la boussole du Conseil communal jusqu'en 2024.

Mais la boussole n'est pas tout ! Il faut aussi la confiance : celle qu'ensemble, il est possible de s'adapter aux nécessaires ajustements de nos habitudes et de nos comportements. Et puis une constante : celle d'allier les énergies pour cultiver l'action concrète, l'implication, la cohésion et l'ouverture des laténiens et des laténiennes. Et enfin de l'audace : celle de réviser et de changer, au besoin en bousculant les certitudes d'hier, pour offrir aux générations futures un environnement adapté aux enjeux que l'on croyait lointains mais qui se concrétisent maintenant.

Le Conseil communal



OBJECTIFS À LONG TERME					
 QUALITÉ DE VIE		 PROSPERITÉ		 TRANSITION	
PRIORITÉS					
Société Intégration Territoire		Finances Emplois Région		Économie Environnement Sociale	
MESURES ET ACTIONS					
Société	Coûts CHF	Finances	Coûts CHF	Économie	Coûts CHF
<b>Stimuler</b> la population pour développer des manifestations créant de la cohésion * Elaborer une stratégie par la ComCSLT * Intéresser davantage les sociétés locales au programme des manifestations communales	5'000.00	<b>Stabiliser</b> la dette communale * Fixer un objectif d'une dette par habitant à l'horizon 2024 de 2'500 francs	0.00	<b>Encourager</b> l'artisanat et le commerce local * Aménager une place du marché	20'000.00
<b>Coordonner</b> l'offre de prestations médicales au niveau régional * Créer un GT au niveau de la RNL pour générer une stratégie de communication sur les prestations à disposition des habitants	0.00	<b>Adapter</b> la fiscalité pour conserver un flux de trésorerie positif	0.00	<b>Inciter</b> l'achat de fournitures à l'échelle de la région	0.00

<p><b>Ouvrir</b> des espaces d'échanges socio-culturels</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Créer un espace de rencontre et d'échange pour une population vieillissante (style petit café)</li> <li>* Mettre à disposition de l'espace pour une structure de parascolaire (MAE)</li> <li>* Mettre à disposition un local adapté pour l'association La Ludotène</li> <li>* Développer l'accueil des jeunes et des adolescents</li> </ul>	250'000.00	<p><b>Investir</b> dans les énergies renouvelables et la rénovation des bâtiments</p>	500'000.00	<p><b>S'engager</b> à demander l'utilisation de bois suisse dans tous les projets.</p>	Non chiffré
<p><b>Améliorer</b> le niveau de sécurité des espaces publics</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Informer et sensibiliser la population sur les perturbations aux heures sensibles</li> </ul>	100'000.00 2EPT	<p><b>Augmenter</b> les revenus du patrimoine financier</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Acquérir des biens du PF au gré des opportunités et des stratégies territoriales</li> </ul>	500'000.00		
<p><b>Promouvoir</b> les partenaires culturels (SITRN) et soutenir les acteurs locaux pour offrir une <b>diversité</b> culturelle au sein même de la commune</p> <p><b>Sensibiliser</b> la population sur des sujets environnementaux</p>	5'000.00  5'000.00				

**MESURES ET ACTIONS**

<b>Intégration</b>	<b>Coûts CHF</b>	<b>Emploi</b>	<b>Coûts CHF</b>	<b>Environnement</b>	<b>Coûts CHF</b>
<b>Amener</b> les jeunes dans le monde politique * Créer un conseil/parlement des jeunes communal ou intercommunal (apolitique) * Stimuler l'intérêt des jeunes à la vie politique communale (Conseil général) * Péreniser la formation sur la politique communale en classe de 11H, cours MCC	15'000.00	<b>Favoriser</b> les emplois locaux (hors LCMP) * Passer prioritairement les commandes auprès des entreprises de la commune ou de la région	0.00	<b>Convertir</b> le fonds communal de l'énergie pour un soutien financier nécessaire aux actions favorables à la baisse locale des gaz à effet de serre (GES)	0.00
<b>Développer</b> l'accueil des nouveaux arrivants dans la commune * Elaborer une ligne directrice pour l'accueil des nouveaux arrivant par la ComINT	5'000.00	<b>Appuyer</b> l'accueil de nouvelles entreprises de haute valeur ajoutée dans le PDE * Mettre en œuvre la gouvernance des activités économiques (AE) de la charte PDE	0.00	<b>Etendre</b> le réseau de mobilité douce * Jonction Thielle à Wavre * Jonction Thielle, Montmirail à Marin * Jonction depuis Saint-Blaise * Jonction avec Cornaux	650'000.00
<b>Ouvrir</b> une filière PRIMA dans le programme scolaire de La Tène * Créer une classe PRIMA à Wavre	5'000.00	<b>Adapter</b> les ressources en personnel communal pour mener à bien tous les projets d'avenir * Créer des postes dans des domaines de compétences manquants ou insuffisants	2 EPT	<b>Elaborer</b> des plans d'action pour le patrimoine bâti communal et les espaces publics * Réaliser un plan d'assainissement des bâtiments communaux aussi bien pour préserver les valeurs immobilières que répondre aux exigences environnementales * Communiquer sur l'exemplarité de la voirie pour les entretiens des espaces verts	100'000.00
				<b>Développer</b> la mobilité douce	50'000.00
				<b>Communiquer</b> sur la gestion durable de nos forêts	5'000.00

## MESURES ET ACTIONS

Territoire	Coûts CHF	Région	Coûts CHF	Sociale	Coûts CHF
<p><b>Mettre</b> à disposition des jardins potagers et des lieux de rencontre</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Ouvrir des surfaces de culture potagère.</li> <li>* Créer une association pour la gestion des jardins communautaires.</li> <li>* Mettre en œuvre un réseau des jardins et parcs publics</li> <li>* Créer un marché ou un lieu d'accueil pour la population</li> </ul>	50'000.00	<p><b>Créer</b> une conférence des communes RNL pour coordonner et répartir les activités économiques</p>	0.00	<p><b>Soutenir</b> les actions sociétales collectives et bénévoles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Créer une association de parrains et marraines de sites pour la sensibilisation des usages des espaces publics, en particulier sur le littering</li> <li>* Créer un concept pour les aînés aux sports</li> <li>* Sensibiliser sur la nécessité de se former aux cours de premiers secours et d'apporter un soutien pour les suivre</li> </ul>	10'000.00
<p><b>Diminuer</b> le trafic dans certaines zones</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Etude de trafic majeure pôle de gare et Marin centre village</li> </ul>	50'000.00	<p><b>Viser et mettre en œuvre</b> un transfert modal</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Créer une nouvelle boucle TP intercommunale</li> <li>* Desservir l'avenue des Champs-Montants par le réseau du transport urbain</li> <li>* Augmenter la cadence de la ligne 107</li> <li>* Créer un parcours de mobilité douce autour de notre commune</li> </ul>	300'000.00		
<p><b>Pérenniser</b> la zone du camping</p>	200'000.00	<p><b>Tisser</b> des liens avec les <b>communes</b> voisines par des manifestations communes</p>	0.00		
<p><b>Concevoir</b> le nouveau PAL en lien avec le plan régional et cantonal</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>* Formaliser le PAL d'ici juin 2024</li> </ul>	200'000.00				

<p><b>Développer</b> des thèmes de balades pour découvrir la commune</p> <p>* Créer un parcours des découvertes archéologiques celtes (menant au Laténium)</p>	10'000.00				
<p><b>Mettre en œuvre</b> le plan directeur pour l'éclairage public</p>	400'000.00				
<p><b>Protéger</b> la zone naturelle de La Ramée en l'inscrivant dans les zones protégées au plan cantonal et en élaborant un règlement du port</p>	5'000.00				
<p><b>Valoriser</b> les installations sportives existantes de la zone touristique de la Tène, <b>promouvoir</b> le Parcours Vita (avec une éventuelle extension) et lien avec les fitness urbains voisins</p>	40'000.00				